



14/11/2022

## MONTIVILLIERS PLANTE DES ARBRES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

***Le samedi 26 novembre, à 10h, les familles montivillonnaises d'enfants nés en 2021 ont rendez-vous au bois du Colmoulins pour la deuxième édition de l'opération « Une naissance, un arbre ».***

Avec environ 120 naissances par an en moyenne, la Ville de Montivilliers s'engage pour les générations futures en plantant un arbre pour chaque nouveau-né de parents montivillonnais. Par cette action, la Ville s'adapte au dérèglement climatique tout en sensibilisant les familles à la préservation de la biodiversité.

Face au dérèglement climatique, les arbres sont des alliés de taille. Par leur capacité de stockage du carbone (CO<sub>2</sub>), ils sont des poumons verts pour la planète et jouent un rôle important dans la préservation de la biodiversité. Les arbres permettent également une meilleure infiltration de l'eau de pluie dans le sol et limitent ainsi les inondations. Enfin, ils améliorent la qualité de l'air en absorbant les particules de pollution les plus fines.

En 2021, pour la première édition de « Une naissance, un arbre », 116 arbres avaient été plantés. Le 26 novembre prochain, ils seront 124, en présence d'une cinquantaine de familles ayant répondu à l'invitation. D'ici à 2026, ce seront près de 3 hectares de forêts – environ 600 arbres – qui seront ainsi implantés dans le prolongement du Bois du Colmoulins.

Les essences d'arbres choisies pour l'opération, (Chêne pédonculé, Hêtre commun, Merisier, Érable champêtre, Charme commun) se trouvent déjà dans le Bois du Colmoulins et seront en capacité de s'adapter à l'évolution du climat. En complément, la Ville de Montivilliers plante également un arbre remarquable, l'arbre du Climat, pour représenter son engagement dans la lutte contre le dérèglement climatique. En 2021, c'est un Cèdre du Liban qui avait été planté et c'est au tour d'un pin Douglas (*Pseudotsuga menziesii*) d'être mis à l'honneur pour 2022.

Les inscriptions pour les plantations de l'année prochaine, pour les familles qui ont eu un bébé en 2022, sont d'ores et déjà ouvertes. Les familles concernées peuvent prendre contact avec les services de la Ville, en envoyant un mail à [transition.ecologique@ville-montivilliers.fr](mailto:transition.ecologique@ville-montivilliers.fr)

Cet événement s'inscrit dans le cadre du Mois de l'Arbre qui propose, durant tout le mois de novembre, plusieurs activités et animations autour de l'arbre et de sa place dans notre écosystème. A noter par ailleurs que, lors du Conseil municipal du 21 novembre, il sera proposé au vote que la parcelle du « bois des naissances » soit sanctuarisée comme forêt.

### Contact presse :

Edwige CHAPELLE  
Responsable du service Communication  
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36  
[edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr](mailto:edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr)

Benoît BAUDU  
Chargé de Communication  
Tél. 06 26 66 81 12  
[benoit.baudu@ville-montivilliers.fr](mailto:benoit.baudu@ville-montivilliers.fr)